

ALLEMAND

ÉPREUVE À OPTION : ORAL

Etienne DUBSLAFF, Béatrice PELLISSIER

Coefficient : 3

Durée de préparation : 90 minutes

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 20 minutes d'exposé et 10 minutes de questions

Type de sujet donné : texte sur un sujet historique

Modalités de tirage du sujet : tirage au sort d'un sujet (pas de choix)

Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun

Une seule candidate s'étant présentée à l'épreuve orale d'option, le rapport ne peut avoir qu'une portée limitée. Elle a été interrogée sur un éditorial de Jörg Hackeschmidt et Caroline König intitulé « Deutscher Selbsthass ist kein Identifikationsangebot » paru dans les colonnes de *nzz.ch* en mars 2021.

Comme à l'accoutumée, les textes d'option appellent des connaissances historiques plus étendues que les documents de l'épreuve d'oral commun, tant il est vrai qu'ils visent à mettre en perspective l'actualité. L'article soumis à la candidate s'érigait contre la « *Vergangenheitsbewältigung* » à l'allemande faite, selon les auteurs, « d'autoflagellation » et de « sacralisation du passé ». Ces démarches entraineraient un rapport négatif à la nation allemande qui s'avèrerait néfaste. Les deux auteurs entendent au contraire promouvoir une vision positive, « un patriotisme ouvert sur le monde » qui permettrait par ailleurs de mieux intégrer les migrants que « l'autodetestation des Allemands ». La problématique n'a aucunement destabilisé la candidate qui aurait pu commenter plus avant les références historiographiques mobilisées par les auteurs et leurs visées.

La candidate n'en a pas moins proposé une très bonne présentation, bâtie sur de très bonnes connaissances de l'histoire allemande et formulée dans un allemand excellent (16,5/20). Nous l'en félicitons.